

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES
COMPTE RENDU / RAPPORT DE GESTION
TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2014

1. Faits saillants

Le présent rapport de gestion présente une analyse des activités et de la situation financière de la Société pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2014; il doit être lu à la lumière des états financiers non audités pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2014 ainsi que des états financiers audités pour l'exercice terminé le 31 décembre 2013, établis et présentés selon les IFRS, qui se trouvent dans le rapport annuel 2013 de la Société.

2. Analyse des résultats financiers

COMPARAISON AVEC LE BUDGET DE L'ANNÉE 2014

PRODUITS

Droits de pilotage

Les droits de pilotage se sont chiffrés à 22,2 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014 (59,8 millions \$ pour la période de neuf mois) comparativement à 20,8 millions \$ pour la période correspondante de la période budgétaire (58,5 millions \$ pour la période de neuf mois); ces écarts favorables sont dus à un écart positif de 6,3% du nombre d'affectations par rapport aux estimés budgétaires du 3^{ième} trimestre (écart positif de 5,7% pour la période de neuf mois) dû à la solidité du trafic maritime céréalier et pétrolier.

Autres produits

Les autres revenus de l'APL ont totalisé 23 114 \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014 (73 111 \$ pour la période de neuf mois) comparativement à 21 000 \$ pour la période correspondante de la période budgétaire (63 000 \$ pour la période de neuf mois); cet écart favorable pour la période cumulative n'est pas matériel.

CHARGES

Honoraires des pilotes

Les honoraires des pilotes ont atteint 17,8 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014 (47,6 millions \$ pour la période de neuf mois) comparativement à 17,5 millions \$ pour la période correspondante de la période budgétaire (48,0 millions \$ pour la période de neuf mois); ces écarts défavorables sont attribuables à l'écart favorable du nombre d'affectations par rapport au budget durant ces périodes dû à la solidité du trafic maritime céréalier et pétrolier.

ADMINISTRATION DE PILOTAGE DES LAURENTIDES
COMPTE RENDU / RAPPORT DE GESTION
TRIMESTRE TERMINÉ LE 30 SEPTEMBRE 2014

Coûts d'exploitation des bateaux-pilotes

Les coûts d'exploitation des bateaux-pilotes se sont chiffrés à 2,1 million \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014 (7,4 millions \$ pour la période de neuf mois) comparativement à 1,7 million \$ pour la période correspondante de la période budgétaire (6,3 millions \$ pour la période de neuf mois); la hausse du trafic et des affectations a résulté en une utilisation plus élevée des services de bateaux-pilotes par rapport aux estimés budgétaires pour ces périodes.

Dépenses administratives et opérationnelles

Les dépenses administratives et opérationnelles ont atteint 1,2 million \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014 (3,8 millions \$ pour la période de neuf mois) par rapport aux estimés budgétaires qui se chiffraient à 1,3 million \$ pour la période correspondante de la période budgétaire (4,2 millions \$ pour la période de neuf mois). Une utilisation moindre que prévue en services professionnels explique la majorité de cet écart.

COMPARAISON AVEC L'ANNÉE FINANCIÈRE 2013

PRODUITS

Droits de pilotage

Les droits de pilotage se sont chiffrés à 22,2 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014 (59,8 millions \$ pour la période de neuf mois) comparativement à 19,5 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent (55,5 millions \$ pour la période de neuf mois); ces écarts sont dus à une hausse de 9,9% des affectations par rapport au 3^{ième} trimestre de l'année précédente (hausse de 7,6% pour la période de neuf mois). On remarque le maintien de la tendance à la hausse des dimensions moyennes des navires en 2014 par rapport à 2013.

Autres produits

Les autres revenus de l'APL ont totalisé 23 114 \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014 (73 111 \$ pour la période de neuf mois) comparativement à 24 107 \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent (76 203 \$ pour la période de neuf mois); ces écarts ne sont pas matériels.

CHARGES

Honoraires des pilotes

Les honoraires des pilotes ont atteint 17,8 millions \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014 (47,6 millions \$ pour la période de neuf mois) comparativement à 16,2 millions \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent (45,0 millions \$ pour la période de neuf mois); l'écart défavorable trimestriel est attribuable à la hausse du nombre d'affectations par rapport au 3^{ième} trimestre de l'année précédente ainsi qu'à la tendance à la hausse des dimensions moyennes des navires.

Coûts d'exploitation des bateaux-pilotes

Les coûts d'exploitation des bateaux-pilotes se sont chiffrés à 2,1 million \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014 (7,4 millions \$ pour la période de neuf mois) comparativement à 1,8 million \$ pour la période correspondante de l'exercice précédent (6,0 millions \$ pour la période de neuf mois). La hausse du trafic et des affectations a résulté en une utilisation plus élevée des services de bateaux-pilotes par rapport à l'année précédente.

Dépenses administratives et opérationnelles

Les dépenses administratives et opérationnelles ont atteint 1,2 million \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2014 (3,8 millions \$ pour la période de neuf mois) comparativement à 1,3 million \$ pour la période correspondante de trois mois (3,7 millions \$ pour la période de neuf mois). Cet écart favorable provient de l'enregistrement comptable de dépenses liées aux avantages du personnel (postérieurs à l'emploi) en 2013.

3. Analyse du risque

Aucun changement majeur n'est survenu depuis la préparation du rapport annuel de la Société. De plus, les programmes touchant le personnel et les opérations de l'Administration n'ont pas subi de changements importants depuis la préparation du Plan d'entreprise 2014-2018 de la Société.

4. Initiatives de réduction de coûts

Pour le troisième trimestre terminé le 30 septembre 2014, le niveau des dépenses administratives et opérationnelles est généralement conforme et même inférieur aux estimés budgétaires.